

r Fiche pratique S'inscrire à un chantier REMPART

1

Le choix du chantier

• Tous les chantiers sont publiés sur le site de REMPART : https://www.rempart.com/participer-a-un-chantier/rechercher-chantier-benevoles-restauration-patrimoine/

www.rempart.com > participer à un chantier > trouver un chantier

• Tu peux chercher le chantier qui te plait selon plusieurs critères (dates, région, type/thème d'activités).

2

L'appel à l'association

• Une fois que tu as trouvé un chantier qui t'intéresse, appelle l'association. Le numéro à appeler est affiché sur la page du chantier.

Cet appel te permet de :

- Te présenter à l'association (*explique que tu es inscrit.e à l'EPIDE, la mission locale, l'E2C etc. et que tu es dans le programme Patrimoine et Lien Social*)
- Montrer ta motivation et ton intérêt pour le chantier
- · En apprendre plus sur le chantier, les activités, l'hébergement



Tu peux passer l'appel seul.e ou en présence de ton conseiller/ta conseillère

3

L'organisation de l'inscription

de la page qui décrit le chantier

Une fois que tu as discuté avec l'association, contacte ton conseiller / ta conseillère pour organiser ton inscription : vas-tu la faire seul.e ou avec lui /elle ?



La préinscription

Deux choix s'offrent à toi :

- Tu t'inscris en autonomie > tu seras indépendant e sur le suivi de ton inscription et ton chantier, toi seul e recevras les mails
- Tu t'inscris avec ton conseiller / ta conseillère, via le compte de ta structure > le suivi est assuré par ta structure mais tu peux recevoir également les infos en donnant aussi ton adresse mail

Consulte la fiche tuto dédiée (page suivante)



La finalisation de l'inscription

Une fois que l'association a validé ta préinscription, complète les dernières informations (seul.e ou avec ton conseiller/ta conseillère).

- · Complète toutes les informations en cliquant au fur et à mesure sur "suivant"
- A la page "frais" : valide l'ensemble des cases obligatoires et sélectionne sur la page suivante "moyen de paiement" : REMPART

Souviens-toi : les frais sont pris en charge par REMPART !

Tu es inscrit.e !



Le transport

Une fois inscrit.e, tu dois réserver ton transport (billets de train). Toi ou ta structure devez avancer les frais, c'est-à-dire acheter les billets. Quand les billets sont achetés, il faut les envoyer avec une facture et un RIB à <u>muller@rempart.com</u> pour qu'ils soient remboursés.

S'il est totalement impossible d'avancer les frais des billets, contacte l'adresse mail ci-dessus pour qu'on puisse t'aider.



Demande conseil à l'asso qui organise ton chantier pour trouver le meilleur trajet et vous arranger sur tes horaires d'arrivée et départ.



Fiche pratique L'étape 4 : la préinscription

Une fois ton chantier trouvé et l'association appelée, passe à l'étape 4 : la préinscription.



Il faudra rester attentif ve à tes mails puis revenir sur ton compte REMPART pour l'étape 5 : la finalisation de l'inscription !